

Projet de RÉSOLUTION XTR-IV-2

Appel à l'action dirigé par le WWAP de l'UNESCO : "Accélérer l'égalité des sexes dans le domaine de l'eau : combler le manque de données et développer des actions concrètes".

Le Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique intergouvernemental de l'UNESCO

- Ayant à l'esprit** la priorité mondiale de l'UNESCO que constitue l'égalité des genres, conformément au plan d'action de l'UNESCO pour l'égalité des genres (2014-2021),
- Mettant en évidence** que l'objectif de développement durable 5 (ODD 5) sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et l'objectif de développement durable 6 (ODD 6) sur l'eau et l'assainissement pour tous ont des liens évidents, car aucun aspect ou impact de l'évolution du cycle hydrologique n'est neutre du point de vue du genre,
- Rappelant** que l'Agenda 2030 pour le développement durable souligne également la nécessité de disposer de données de haute qualité, actuelles et fiables, ventilées par sexe (SDG 17, cible 18), car elles sont essentielles à la prise de décision et permettent de s'assurer que personne n'est laissé pour compte,
- Réitérant** que la "boîte à outils eau et genre", élaborée par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) de l'UNESCO, composée d'un cadre méthodologique et d'indicateurs tenant compte du genre, a été approuvée en juin 2018 par le 23^e Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique intergouvernemental de l'UNESCO - PHI (résolution XXIII-2) avec la demande d'un soutien financier et en nature pour diffuser la boîte à outils genre parmi les États membres,
- Reconnaissant** que le WWAP de l'UNESCO a élaboré en 2019 une deuxième version de la "boîte à outils eau et genre" sur la base des tests de terrain effectués dans quatre États membres, contenant 105 indicateurs sensibles au genre, afin de combler l'écart entre les sexes dans les données nationales et régionales sur l'eau, de permettre la création de politiques de l'eau sensibles au genre fondées sur des données, de favoriser les actions transformatrices de genre dans les stratégies de l'eau, et de suivre les progrès vers l'ODD 6 et l'ODD 5 et les liens avec les autres ODD,

- Reconnaissant aussi** que l'année 2020 marque le 25^e anniversaire de la déclaration et du programme d'action de Pékin et que, malgré les nombreux engagements internationaux en matière de genre et d'eau, le monde n'est toujours pas en mesure de tenir les promesses faites au niveau mondial,
- Reconnaissant en outre** que les progrès limités réalisés au cours des dernières décennies sont menacés par la pandémie de COVID-19, et que des actions urgentes sont plus cruciales que jamais,
- Prenant note** que le WWAP de l'UNESCO est à la tête d'une coalition multipartite chargée d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent en matière d'égalité des sexes dans le domaine de l'eau, qui présente de multiples facettes, grâce aux interconnexions entre l'eau, le genre et de nombreux aspects pertinents (par exemple, la santé, la gouvernance, les ressources de connaissances, les eaux transfrontalières, l'agriculture, l'industrie et les entreprises, la gestion de l'eau fondée sur les droits de l'homme, les migrations, les déplacements et le changement climatique, les connaissances autochtones et traditionnelles et les droits communautaires en matière d'eau, ainsi que l'éducation et la formation), dont l'identification, l'évaluation et les recommandations associées pour des actions concrètes sont présentées dans l'appel à l'action : "Accélérer l'égalité des sexes dans le domaine de l'eau : combler le manque de données et développer des actions concrètes", lancé en août 2021,
- Appelle** l'intérêt, la bonne volonté et le soutien des États membres à l'"appel à l'action" extrêmement urgent lancé par le WWAP de l'UNESCO pour accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ODD 5) dans le domaine de l'eau (ODD 6), et pour rejoindre la coalition multipartite afin de préconiser l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies intégrant la dimension de genre et de soutenir des actions concrètes, notamment pour garantir un financement adéquat et égalitaire ;
- Encourage** la fourniture d'un soutien financier et en nature pour mettre en œuvre les activités concrètes nécessaires pour soutenir cet appel à l'action, y compris la mise en œuvre d'analyses intégratives de l'eau et du genre, de programmes de développement des capacités sur l'eau et le genre et l'avancement de la collecte de données sur l'eau ventilées par sexe dans toutes les régions ; et pour soutenir le processus de plaidoyer du WWAP (par exemple, campagne de communication, création d'une communauté numérique pour échanger les meilleures pratiques) et le suivi des actions et des progrès à la lumière des célébrations de l'achèvement de la Décennie des Nations unies pour l'eau en 2023).